COUR D'APPEL D'ANGERS - MARCHES DE MAINTENANCE MULTITECHNIQUE - LOTS 1 et 2

SYNTHESE DES NIVEAUX DE PRESTATIONS

F : Forfait ; HF : Hors Forfait .

SECTION TECHNIQUE		ENSEMBLE FONCTIONNEL		MAIN D'ŒUVRE						PIECES ET FOURNITURES		ASTREINTE ET DELAIS			
				Rondes de conduite et de surveillance	Préventif suivant programme minimal	Correctif N1	Correctif N2/N3	Correctif N4	Correctif N5	Fournitures et consommables (cf. détails par section)	Seuil de pièces incluses au forfait	Astreinte 24h/24h	Délais d'intervention D1	Délais de dépannage D2	Délais de remise en état définitif D3
Section 01	**Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage Mécanique (CVCD)**	S01A	Production et distribution d'eau chaude et d'eau glacée	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S01B	Ventilation et traitement d'air	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S01C	Climatisations à détente directe	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S01D	Equipements terminaux	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S01E	Désenfumage mécanique	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S01F	Détection CO	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
Section 02	**Plomberie et sanitaires (PB)**	S02A	Alimentation et distribution d'eau froide / Disconnection	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S02B	Production et distribution d'eau chaude sanitaire	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S02C	Equipements sanitaires	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S02D	Réseaux d'évacuation EU/EV/EP/EG	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
Section 03	**Electricité Courants Forts (CFO)**	S03A	Livraison - Transformation HT/BT	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S03B	TGBT - Distribution BT	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S03C	Groupe électrogène	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S03D	Onduleurs et distribution HQ	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S03E	Eclairage normal et de sécurité	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
Section 04	**Gestion Technique du Bâtiment (GTB)**	S04A	Gestion Technique du Bâtiment	F	F	F	F	F	HF	F	150	F	Criticité C1 : < 1 heure	Criticité C1 : < 2 heures	Criticité C1 : < 2 jours ouvrés
Section 05	**Système de Sécurité Incendie (SSI)**	S05A	Système de Sécurité Incendie	F	F	F	F	F	HF	F	150	F	Criticité C2 : < 8 heures ouvrées	Criticité C2 : < 8 heures ouvrées	Criticité C2 : < 10 jours ouvrés
Section 06	**Protection incendie (PI)**	S06A	Extincteurs	F	F	F	F	F	HF	F	0	F			
		S06B	Colonnes sèches	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S06D	Désenfumage naturel	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
Section 07	**Fermetures motorisées (FM)**	S07A	Portes automatiques coulissantes	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S07B	Portes, portails, grilles motorisés,	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
		S07C	Barrières levantes	F	F	F	F	F	HF	F	150	F			
Section 08	**Clos Couvert (CC)**	S09A	Toitures et étanchéités	F	F	F	F	HF	HF	F	150	F			
		S09B	Menuiserie extérieures	F	F	F	F	HF	HF	F	150	F			
		S09C	Façades et bardages	F	F	F	F	HF	HF	F	150	F			
Section 09	**Second-œuvre (SOE)**	S10A	Menuiserie intérieures	F	F	F	F	HF	HF	F	150	F			
		S10B	Serrurerie / Métallerie / Clôtures	F	F	F	F	HF	HF	F	150	F			
		S10C	Stores intérieurs et extérieurs	F	F	F	F	HF	HF	F	150	F			
		S10D	Revêtements de sols, murs, plafonds	F	F	F	F	HF	HF	F	150	F			
		S10E	Signalétique intérieure et extérieure	F	F	F	F	HF	HF	F	150	F			

Section 0 - Pilotage et Gestion globale			
1 - Prestations		**Forfait**	**Hors forfait**
	Missions de prise en charge		
	Prise de connaissance du site et des installations	✓	
	Mise en place des méthodes et de l'organisation	✓	
	Prise en charge et état des lieux des installations	✓	
	Mise en place du reporting, de la documentation	✓	
	Initialisation de la GMAO et du portail GDI	✓	
	Missions permanentes d'Exploitation Courante		
	Pilotage et missions générales	✓	
	Astreinte générale 24h/24 et 7j/7	✓	
	Gestion de l'exploitation maintenance technique	✓	
	Exploitation de l'outil GMAO	✓	
	Reporting et réunions	✓	
	Gestion des demandes d'intervention	✓	
	Gestion des fluides et énergies	✓	
	Gestion des contrôles réglementaires (déclenchement et prise en charge des contrôles devant être réalisés par un technicien compétent, accompagnement du contrôleur et levée des réserves pour les contrôles réalisés par un organisme agréé missionné par l'Administration)	✓	
	Conseil	✓	
	Gestion documentaire	✓	
	Suivi des garanties	✓	
	Constitution et gestion du stock de pièces détachées	✓	
2 - Fournitures		**Forfait**	**Hors forfait**
	Fournitures et consommables		
	Moyens de communication (téléphones portables, talkies walkies…), Matériel informatique, abonnement et consommations ADSL le cas échéant, Au moins 1 Imprimante multifonction, Logiciels de bureautique courants, Logiciel de visualisation des fichiers Autocad, Fournitures de bureau, papier, cartouches pour imprimantes Cahiers, registres,… Reproductions de clés et badges pour les intervenants du TITULAIRE	✓	
	1 climatiseur mobile de secours par site 3 radiateurs d'appoint par site	✓	
	Locaux Bureaux Energies Cartouches filtrantes des fontaines à eau		✓ **Administration**
	Moyens d'accès (toutes sections)		
	Outillage et moyens d'accès mobiles pour l'éxécution des prestations (PIRL, Nacelle,…)	✓	
3 - Exigences - Délais			
	Fourniture des données nécessaires à l'élaboration du plan de prévention	Dans les 15 jours suivant la notification du marché	
	Mise en place de la Gestion des Demandes d'Intervention	Dans le mois suivant la notification du marché	
	Planning de préventif annuel	Dans les 2 mois suivant la notification du marché	
	Organigramme opérationnel des équipes, demandes d'agrément des techniciens	Dans les 4 mois suivant la notification du marché	
	Habilitations et formations des intervenants récurrents		
	Dossiers de déclaration des sous-traitants dont DC4		
	Initialisation des fiches de ronde et de la méthodologie		
	Procédure de gestion des demandes d'intervention		
	Procédure d'astreinte et suivi des formations du personnel d'astreinte		
	Classeur d'astreinte		
	Trame de rapport mensuel d'activité entièrement initialisée		
	Carnet sanitaire intégralement complétés		
	Initialisation GMAO (équipements, pièces, gammes, plan de préventif)		
	Stock de pièces détachées		
	Rapport de prise en charge et d'état des lieux		
	Mise à jour de la liste des équipements		

Section 0 - Pilotage et Gestion globale	
3 - Exigences - Délais (Suite)	
Rapport mensuel mois M	Dans les 8 premiers jours ouvrés du mois M+1 pour le rapport du mois M
Rapport mensuel de suivi énergétique (mois M)	
Planning prévisionnel de maintenance préventive annuel (année N+1)	Avant le 30 novembre de l'année N
Actualisation de l'inventaire des installations	Avant le 15 janvier de l'année N+1
Rapport annuel (année N)	
Rapport annuel de suivi énergétique (année N)	
Compte-rendu d'incident	Dans les 24 heures suivant l'incident
Proposition annuelle de travaux	Tous les ans, avant le 30 avril
CR de réunion d'exploitation	Dans les 2 jours ouvrés suivant la réunion
Résolution des anomalies signalées par un bureau de contrôle et dues au marché	**Niveau 1** (Risque pour les biens et/ou les personnes) = Délai de remise en état définitif (cas général : 2 jours ouvrés pour le niveau de criticité C1) **Niveau 2** (Risque commun et sans conséquence) : 2 mois après la réception du rapport.
Transmission des devis pour les anomalies bureau de contrôle non dues au marché	**Niveau 1** (Risque pour les biens et/ou les personnes) : 5 jours ouvrés après la réception du rapport **Niveau 2** (Risque commun et sans conséquence) : **2** mois après la réception du rapport.
Transmission des devis (cas général)	**10 jours ouvrés maximum**
Transmission des documents (cas général non listé ci-avant)	10 jours ouvrés maxi après le fait générateur

Section 1 - Chauffage Ventilation Climatisation Désenfumage (CVCD)

1 - Prestations	Forfait	Hors forfait
Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
Conduite et surveillance (dont gestion énergies et pilotage GTB)	✓	
Maintenance préventive jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
Maintenance préventive et corrective de niveau 5		✓
Accompagnement des organismes de contrôle Suivi et résolution des anomalies	✓	
2 - Fournitures	**Forfait**	**Hors forfait**
Fournitures et consommables		
Voir article 9 du CCTP	✓	
Pièces de rechange		
Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓

3 - Niveaux de criticité	
Cas général Section 1	**C2**
Evénements particuliers	
Tout dysfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu (notamment toute fuite sur un réseau hydraulique)	**C1**
Tout dysfonctionnement sur un local classé comme sensible (cf. article 4.2 du CCTP)	**C1**
Tout dysfonctionnement portant sur : - pour le chauffage et la climatisation : les équipements de production (Chaudières et Groupe frigorifique) et les pompes de circulation, - les Centrales de Traitement d'Air (et notamment en cas d'absence de renouvellement d'air pendant les périodes d'occupation des locaux), - les installations de climatisation des locaux techniques et informatiques, - les installations de désenfumage mécanique.	**C1**

4 - Exigences - Délais		
Délais	**Heures Ouvrées (HO)**	**Hors Heures Ouvrées (HHO)**
C1		
Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
Délai d'intervention hors présence site	< 1 heure	
Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
C2		
Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/

5 - Exigences - Obligations de résultat	
Section 1 : Chauffage, Ventilation, Climatisation, Désenfumage (CVCD)	**Nbre max/an**
Absence totale de chauffage ou climatisation confort	**1**
Absence totale de climatisation dans les locaux sensibles (informatiques, CFO,…)	**0**
Absence partielle de chauffage (zone de + de 200 m²)	**2**
Absence partielle de climatisation confort (zone de + de 200 m²)	**2**
Absence partielle de ventilation (par réseau)	**2**
Défaillance équipement de désenfumage	**0**

Section 2 - Plomberie (PLB)

1 - Prestations		Forfait	Hors forfait
	Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
	Conduite et surveillance (dont gestion énergies et pilotage GTB)	✓	
	Maintenance préventive jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance préventive et corrective de niveau 5		✓
	Accompagnement des organismes de contrôle Suivi et résolution des anomalies	✓	
2 - Fournitures		**Forfait**	**Hors forfait**
	Fournitures et consommables		
	Voir article 9 du CCTP	✓	
	Pièces de rechange		
	Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓

3 - Niveaux de criticité	
Cas général Section 2	**C2**
Evénements particuliers Tout dysfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu (notamment toute fuite sur un réseau hydraulique)	**C1**
Tout dysfonctionnement sur un local classé comme sensible (cf. article 4.2 du CCTP)	**C1**
Section 2 : Plomberie Tout dysfonctionnement portant sur : - les réseaux d'évacuation (protection contre les dégâts des eaux)	**C1**

4 - Exigences - Délais			
	Délais	**Heures Ouvrées (HO)**	**Hors Heures Ouvrées (HHO)**
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site	< 1 heure	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/

5 - Exigences - Obligations de résultat		
	Section 2 : Plomberie (PB)	**Nbre max/an**
	Absence totale d'eau (hors coupure concessionnaire)	**0**
	Absence partielle d'eau (≥ 1 bloc sanitaire)	**1**
	Absence partielle d'eau chaude sanitaire (≥ 1 bloc sanitaire)	**1**

Section 3 - Electricité Courants Forts (CFO)

1 - Prestations		Forfait	Hors forfait
	Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
	Conduite et surveillance (dont gestion des énergies)	✓	
	Maintenance préventive jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance préventive et corrective de niveau 5		✓
	Accompagnement des organismes de contrôle Suivi et résolution des anomalies	✓	
2 - Fournitures		**Forfait**	**Hors forfait**
	Fournitures et consommables		
	Voir article 9 du CCTP	✓	
	Pièces de rechange		
	Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓

3 - Niveaux de criticité	
Cas général Section 3	**C2**
Evénements particuliers	
Tout dysfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu (notamment toute fuite sur un réseau hydraulique)	**C1**
Tout dysfonctionnement sur un local classé comme sensible (cf. article 4.2 du CCTP)	**C1**
Tout dysfonctionnement portant sur : - le poste de livraison et de transformation, TGBT, TGS, onduleur, - l'ensemble de la distribution électrique d'un bâtiment (panne générale) , - les alimentations électriques des de l'ensemble des installations des locaux sensibles, - l'éclairage de sécurité (ambiance et évacuation).	**C1**

4 - Exigences - Délais			
	Délais	**Heures Ouvrées (HO)**	**Hors Heures Ouvrées (HHO)**
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site	< 1 heure	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/

5 - Exigences - Obligations de résultat	
	Nbre max/an
Absence totale d'électricité (hors coupure concessionnaire)	**0**
Absence partielle d'électricité (≥ 1 tableau divisionnaire)	**1**

Section 4 - GTB

1 - Prestations		Forfait	Hors forfait
	Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
	Conduite et surveillance (dont gestion énergies et pilotage GTB)	✓	
	Maintenance préventive jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance préventive et corrective de niveau 5		✓
	Accompagnement des organismes de contrôle Suivi et résolution des anomalies	✓	
2 - Fournitures		**Forfait**	**Hors forfait**
	Fournitures et consommables		
	Voir article 9 du CCTP	✓	
	Pièces de rechange		
	Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓
3 - Niveaux de criticité			
	Cas généra Section 6		**C2**
	Evénements particuliers Tout dysfonctionnement portant sur : - les reports d'alarme, - les équipements principaux permettant le fonctionnement de la supervision (depuis les postes d'exploitation jusqu'aux automates et régulateurs).		**C1**

4 - Exigences - Délais			
	Délais	**Heures Ouvrées (HO)**	**Hors Heures Ouvrées (HHO)**
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site	< 1 heure	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/
5 - Exigences - Obligations de résultat			
	Panne de la supervision	**0**	

Section 5 : Système de Sécurité Incendie (SSI)

1 - Prestations	Forfait	Hors forfait
Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
Conduite et surveillance	✓	
Maintenance préventive jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
Reconditonnement des détecteurs (1/5 ème par an)	✓	
Maintenance préventive et corrective de niveau 5		✓
Accompagnement des organismes de contrôle Suivi et résolution des anomalies	✓	
2 - Fournitures	**Forfait**	**Hors forfait**
Fournitures et consommables		
Voir article 9 du CCTP	✓	
Pièces de rechange		
Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓

3 - Niveaux de criticité	
Cas général Section 5	**C2**
Evénements particuliers	
Tout dysfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu	**C1**
Toute partie de l'installation dans la mesure où il n'y a plus de surveillance incendie	**C1**

4 - Exigences - Délais		
Délais	**Heures Ouvrées (HO)**	**Hors Heures Ouvrées (HHO)**
C1		
Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
Délai d'intervention hors présence site	< 1 heure	
Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
C2		
Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/
Rapport spécifique de vérification après une maintenance préventive	**Remis dans les 10 jours ouvrés suivant le dernier jour de la visite**	
Recharge des bouteilles d'extinction automatique gaz en cas de déclenchement	**48 heures**	

5 - Exigences - Obligations de résultat	
Indisponibilité totale du SSI	0
Indisponibilité totale d'un système d'extinction automatique gaz	0
Indisponibilité partielle du SSI (≥ 1 zone de détection ou d'alarme)	2
Défaillances sur un même équipement	2

Section 6 - Moyens de secours			
1 - Prestations		**Forfait**	**Hors forfait**
	Astreinte heures ouvrées	✓	
	Conduite et surveillance	✓	
	Maintenance préventive jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance préventive et corrective de niveau 5		✓
	Accompagnement des organismes de contrôle Suivi et résolution des anomalies	✓	
2 - Fournitures		**Forfait**	**Hors forfait**
	Fournitures et consommables		
	. les joints de tête, . les scellés de garantie et étiquettes de contrôle, . les pièces détachées nécessaires à la maintenance des extincteurs, . les recharges de maintenance,	✓	
	. cartouches CO2 faisant suite à des essais des installations,	✓	
	. recharges des appareils percutés par vandalisme ou suite à sinistre, . ré épreuves des mines pour les appareils CO2 en échange standard, . fourniture d'appareils neufs.		✓
	Pièces de rechange		
	Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓
3 - Niveaux de criticité			
	Cas général Section 9		**C2**
	Evénements particuliers - Défaut d'une colonne sèche ou d'un RIA ; - Défaut d'un exutoire ou d'un lanterneau de désenfumage naturel.		**C1**
4 - Exigences - Délais			
	Délais	**Heures Ouvrées (HO)**	**Hors Heures Ouvrées (HHO)**
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention	< 1 heure	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/
	Rapport spécifique de vérification après une maintenance préventive	**Remis dans les 15 jours calendaires suivant le dernier jour de la visite**	
5 - Exigences - Obligations de résultat			
	Dysfonctionnement d'une colonne sèche	0	
	Dysfonctionnement d'un exutoire de désenfumage	0	
	Indisponibilité Maximum des extincteurs	5% des extincteurs installés	

Section 7 : Portes et portails automatiques

1 - Prestations		Forfait	Hors forfait
	Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
	Conduite et surveillance	✓	
	Maintenance préventive jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 4 inclus	✓	
	Maintenance préventive et corrective de niveau 5		✓
2 - Fournitures		**Forfait**	**Hors forfait**
	Fournitures et consommables		
	Voir article 9 du CCTP	✓	
	Pièces de rechange		
	Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓

3 - Niveaux de criticité	
Cas général Section 8	**C2**
Evénements particuliers	
Tout dysfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu	**C1**
Tout équipement hors service donnant sur l'extérieur et qui ne pourrait pas être fermé manuellement	**C1**

4 - Exigences - Délais			
	Délais	**Heures Ouvrées (HO)**	**Hors Heures Ouvrées (HHO)**
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site	< 1 heure	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/
	Rapport spécifique de vérification après une maintenance préventive	**Remis dans les 15 jours calendaires suivant le dernier jour de la visite**	

5 - Exigences - Obligations de résultat		
	Défaillances	**Nombre maxi/an**
	Durée minimale entre 2 pannes sur un même équipement	10 jours ouvrés
	Par équipement	2

Section 8 : Clos et Couvert

1 - Prestations	Forfait	Hors forfait
Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
Conduite et surveillance	✓	
Maintenance préventive jusqu'au niveau 3 inclus	✓	
Maintenance corrective jusqu'au niveau 3 inclus	✓	
Maintenance préventive et corrective de niveaux 4 et 5		✓

2 - Fournitures	Forfait	Hors forfait
Fournitures et consommables		
- Voir article 9 du CCTP - crapaudines - matériaux d'étanchéité < 1 m²	✓	
Pour une réfection représentant moins de 3 heures de travail sur site	✓	
Pour une réfection représentant plus de 3 heures de travail sur site		✓
Matériaux d'étanchéité ≥ 1 m²		✓
Pièces de rechange		
Pièces de rechange		✓

3 - Niveaux de criticité	
Cas général Section 10	**C2**
Evénements particuliers	
Tout dysfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu	**C1**
Tout élément de toiture, d'étanchéité ou de bardage lorsqu'une infiltration importante ou susceptible d'engendrer des désordres est constatée	**C1**
Toute portes d'accès, fenêtres donnant sur l'extérieur, dès lors qu'elles ne peuvent pas être refermée	**C1**

4 - Exigences - Délais

Délais	Heures Ouvrées (HO)	Hors Heures Ouvrées (HHO)
C1		
Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
Délai d'intervention hors présence site(et prise de mesures conservatoires)	< 1 heure	
C2		
Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
Délai d'intervention (et prise de mesures conservatoires)	< 8 heures ouvrées	/

NOTA : Il n'y a pas de délais de réparation provisoire ou de remise en état définitif car la maintenance corrective n'est pas incluse au forfait. Seules sont comprises les interventions de dépannage pour prise de mesures conservatoires et premiers diagnostics.

5 - Exigences - Obligations de résultat		
Indisponibilités / Défaillances		**Nombre maxi / an**
Fuites et infiltrations faisant suite à un défaut d'entretien (chéneau non débouché, naissance EP non nettoyée)	*cumul*	0
Résultats (contrôle après une opération d'entretien)		**Nombre**
Détritus, herbes et mousses présents sur les terrasses (contrôle sur au moins 50 m²)	*unité/ 25 m²*	1
Détritus, herbes et mousses présents dans les gouttières et chéneaux (contrôle sur au moins 10 ml)	*unité*	0
Défauts d'entretien (décollements de revêtements d'étanchéité, couvertine mal fixée, crapaudine absente,…)	*unité/ 25 m²*	1
Défaillances		**Nombre maxi/an**
Durée minimale entre 2 pannes sur un même équipement		10 jours ouvrés
Par équipement		2

Section 9 : Second-œuvre

1 - Prestations		Forfait	Hors forfait
	Astreinte 24h/24 et 7j/7	✓	
	Conduite et surveillance	✓	
	Maintenance préventive jusqu'au niveau 3 inclus	✓	
	Maintenance corrective jusqu'au niveau 3 inclus	✓	
	Maintenance préventive et corrective de niveaux 4 et 5		✓
2 - Fournitures		**Forfait**	**Hors forfait**
	Fournitures et consommables		
	Voir article 9 du CCTP	✓	
	Fournitures non unitaires		
	Revêtements : faux plafonds, faux plancher, revêtement de sol, peinture,…		
	Pour une réfection représentant moins de 3 heures de travail sur site et des fournitures globales <= à 150 €HT	✓	
	Pour une réfection représentant moins de 3 heures de travail sur site et des fournitures globales > à 150 €HT	✓ **franchise de 150 €HT**	✓ **Devis avec montant total de fourniture moins la franchise**
	Pour une réfection représentant plus de 3 heures de travail et des fournitures globales > à 150 €HT	✓ **franchise de 150 €HT**	✓ **Devis avec montant total de la M.O + fourniture moins la franchise et 3h**
	Pièces de rechange		
	Cylindres et Clés sur organigramme		✓
	Montant unitaire ≤ 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Franchise première tranche de 150 €HT	✓	
	Montant unitaire > 150 €HT : Au-delà de la première tranche de 150 €HT		✓

3 - Niveaux de criticité	
Cas général Section 11	**C2**
Evénements particuliers	
Tout dysfonctionnement dans la mesure où la sécurité des personnes ou des biens est en jeu	**C1**
Tout dysfonctionnement portant sur une porte coupe-feu asservie au SSI	**C1**
Tout dysfonctionnement portant sur une porte d'accès à un local classé sensible	**C1**

4 - Exigences - Délais			
	Délais	**Heures Ouvrées (HO)**	**Hors Heures Ouvrées (HHO)**
	C1		
	Astreinte	Appels et interventions 24h/24 et 7j/7	
	Délai d'intervention pendant présence site	< 15 min	/
	Délai d'intervention hors présence site	< 1 heure	
	Délai de réparation même provisoire	< 2 heures	
	Délai de remise en état définitif	< 2 jours ouvrés	/
	C2		
	Astreinte	Appels 24h/24 et 7j/7, interventions heures ouvrées	
	Délai d'intervention	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de réparation même provisoire	< 8 heures ouvrées	/
	Délai de remise en état définitif	< 10 jours ouvrés	/

5 - Exigences - Obligations de résultat		
	Défaillances	**Nombre maxi/an**
	Durée minimale entre 2 pannes sur un même équipement	10 jours ouvrés
	Par équipement	2